



BUDGET 2023

PGMR 2023-2029

Service de l'eau et des matières résiduelles



Conseil municipal | 10 novembre 2022



Contexte

- Mars 2021 : Démarrage du processus de révision du PGMR (CM-2021-212)
- Janvier 2022 : Adoption du projet de PGMR 2023-2029 par le conseil municipal (CM-2022-75)
- Avril-juin 2022 : Processus de consultation pour la révision du PGMR
- Septembre 2022 : Approbation du projet de PGMR modifié par la CELCC (R-CELCC-2022-09-14/01) et le conseil municipal (CP-ENV-2022-010)
- 28 septembre 2022 : Envoi du projet de PGMR modifié à RECYC-QUÉBEC pour avis de conformité

Budget 2023





Objectifs

- Présenter les actions prévues au projet de PGMR modifié 2023-2029 pour 2023
- Présenter les besoins budgétaires pour 2023
- Présenter les besoins budgétaires pour 2023-2029
- Faire entériner les recommandations

Budget 2023





Plan de la présentation

- Plan d'action 2023 du PGMR
- Coût du PGMR
- Subventions potentielles 2022-2024
- Prochaines étapes
- Recommandations

Budget 2023





Plan d'action 2023 du PGMR

- 27 des 30 actions prévues au PGMR 2023-2029 débuteront en 2023
- Plan d'action divisé en six volets
- Une action pour le suivi et la reddition de comptes annuelle

Budget 2023



Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet réduction et réemploi

# action	Titre	RH (heures)	\$
1	Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source et le réemploi auprès des citoyens	860	30 000 \$
2	Déployer des campagnes d'ISÉ sur la réduction à la source et le réemploi auprès des ICI	605	30 000 \$
3	Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire	260	-
4	Augmenter la récupération des textiles et en interdire l'élimination	140	25 000 \$
5	Encadrer la vente et la distribution de certains produits à usage unique	1 235	60 000 \$
Sous-total		3 100	145 000 \$

Budget 2023

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 5 : réaliser un atelier d'information auprès des ICI sur les alternatives aux produits à usage unique

Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet organisationnel

# action	Titre	RH (heures)	\$
8	Élaborer et déployer la feuille de route pour la transition vers l'économie circulaire	1 070	100 000 \$
9	Déployer un programme d'ISÉ interne et des services d'expertise-conseil sur la GMR	735	6 000 \$
10	Soutenir financièrement les organismes de réduction et réemploi du territoire	800	-
11	Faciliter la gestion des matières résiduelles des organismes soutenus par la Ville de Gatineau	780	58 500 \$
12	Développer et mettre en œuvre un PGMR organisationnel	140	25 000 \$
Sous-total		3 525	189 500 \$

Budget 2023

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 11 : offrir un accompagnement aux organisateurs de petits événements pour mieux gérer les matières résiduelles

Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet ICI

# action	Titre	RH (heures)	\$
13	Déployer des campagnes d'ISÉ pour favoriser la participation aux collectes de matières compostables et recyclables du secteur ICI	1 085	80 000 \$
14	Déployer un programme d'ISÉ interne et des services d'expertise-conseil sur la GMR	1 580	-
Sous-total		2 665	80 000 \$

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 14 : planifier les contrats de collectes et la plan d'affaires du futur service

Budget 2023



Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet résidentiel

# action	Titre	RH (heures)	\$
16	Déployer des campagnes de changements de comportements adaptées aux publics cibles pour le secteur résidentiel	910	90 250 \$
17	Renforcer la participation aux programmes de collectes et les meilleures pratiques dans les multilogements	1 450	13 300 \$
18	Optimiser le service de collecte d'encombrants	2 200	145 000 \$
19	Poursuivre le déploiement des incitatifs tarifaires à la réduction des ordures ménagères	1 845	10 000 \$
Sous-total		5 270	258 550 \$

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 18 : poursuivre le projet pilote de collecte d'encombrants sur demande

Budget 2023



Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet CRD

# action	Titre	RH (heures)	\$
20	Informier et accompagner les ICI du secteur de la CRD sur les meilleures pratiques de gestion des résidus CRD	290	30 000 \$
21	Contribuer au développement de débouchés régionaux pour les résidus de CRD respectant la hiérarchie des 3RV-É	2 835	125 000 \$
22	Intégrer des clauses de performance en GMR et de traçabilité des matières résiduelles aux devis municipaux	175	-
23	Réglementer afin d'obliger le tri et la valorisation des résidus de CRD	20	-
Sous-total		3 320	155 000 \$

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 21 : réaliser une étude, en collaboration avec les autres services municipaux, pour mieux gérer les matières résiduelles municipales

Budget 2023

Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Volet infrastructures et installations

# action	Titre	RH (heures)	\$
24	Développer et implanter une solution régionale de valorisation des déchets en Outaouais	540	75 000 \$
25	Poursuivre l'optimisation du réseau d'écocentres existant	330	60 000 \$
26	Bonifier le réseau d'écocentres de Gatineau	70	-
27	Augmenter l'accessibilité à des points de dépôt de piles et produits électroniques	485	15 000 \$
28	Faciliter et soutenir le déploiement de solutions pour le secteur du réemploi	260	15 000 \$
29	Contribuer à la planification des sites d'entreposage des résidus de CRD municipaux	35	-
Sous-total		1 720	165 000 \$

Bud

Exemple de mesure prévue en 2023 pour l'action 25 : implanter un logiciel de suivi des visites aux écocentres



Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Suivi et reddition de comptes

# action	Titre	RH (heures)	\$
30	Informer et accompagner les ICI du secteur de la CRD sur les meilleures pratiques de gestion des résidus CRD	1 065	55 000 \$

Budget 2023



Plan d'action 2023 du PGMR (suite)

Coût total pour la mise en œuvre du PGMR en 2023



Volets	RH (heures)	Coûts des actions (\$)
Réduction et réemploi	3 100	145 000 \$
Organisationnel	3 525	189 500 \$
ICI	2 665	80 000 \$
Résidentiel	5 270	258 550 \$
CRD	3 320	155 000 \$
Infrastructures et installations	1 720	165 000 \$
Suivi et reddition de comptes	1 065	55 000 \$
Total	20 665	1 048 050 \$
- Budget existant PGMR 2016-2020	7 280	575 000 \$
Coût supplémentaire du PGMR en 2023	13 385 heures	473 050 \$

Budget 2023



933 000 \$

Dépense totalisant 1,4 M \$



Coût du PGMR

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Coût supplémentaire du PGMR	1,4 M \$	1,7 M \$	1 M \$	0,8 M \$	0,8 M \$	0,9 M \$	1,1 M \$	7,7 M \$
Moyenne du coût annuel supplémentaire du PGMR 2023-2029	1,1 M \$							

Le financement au budget se fera sur la base moyenne de 1,1 M \$ par année. Pour les années nécessitant davantage, les projets en cours seront temporairement utilisés et remboursés les années ou les coûts seront moindre.

Budget 2023



Coût du PGMR

Coût pour 7 ans (2023-2029)



**Coût supplémentaire du PGMR
2023-2029 = 7,7 M \$**

Résidentiel

ICI

Coût = 5,1 M \$

Coût = 2,6 M \$

Action 14 utilisateur-
payeur = 28,3 M \$

Impact moyen
annuel
sur la taxe GMR

Taxe moyenne
annuelle PGMR-ICI

+ 85 \$
/unité¹

Scénario 1
± 5 \$/unité
± 5 \$/unité

Scénario 2
± 5 \$/unité
± - 5 \$/unité

¹Nouvelle ligne de taxe dédiée au PGMR sur le compte de taxes ICI, excluant les frais à la participation d'un ICI au service de collecte municipal

Scénario 1 = aucune amélioration de la performance
Scénario 2 = atteinte des objectifs



Subventions potentielles 2022-2024



Programme	Lien PGMR	État	Subvention maximale
Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois – RECYC-QUÉBEC	Action 25	Approuvé (CM-2022-185)	(145 000 \$)
Appel de propositions visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique – RECYC-QUÉBEC	Actions 1, 2, 5 et 16	Soumis et en cours d'analyse (CM-2022-420)	(400 000 \$)
Appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI – RECYC-QUÉBEC	Actions 13 et 14	Soumis et en cours d'analyse (CM-2022-602)	(300 000 \$)
Fonds municipal vert – Fédération canadienne des municipalités	Actions 8 et 21	À venir	(100 000 \$)
Total			(945 000 \$)



Prochaines étapes

- Réception de l'avis de conformité de RECYC-QUÉBEC et modifications du projet de PGMR si nécessaire (mi-janvier 2023)
- Adoption du PGMR 2023-2029 par règlement municipal (février 2023)

Budget 2023





Recommandations

CP-SEMR-2022-031

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget additionnel de 5,1 M \$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via la taxe GMR résidentielle.

CP-SEMR-2022-032

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 2,6M \$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via une nouvelle taxe PGMR-ICI.

Budget 2023



Fin de la présentation

Budget 2023

